



Probleme avec bnp pour obtenir l'éco ptz

Par **pissouri**, le **16/12/2010 à 15:08**

Bonjour, rnJ'ai fait une demande d'éco ptz au mois d'août à la BNP. Mon dossier était complet car les devis étaient déjà effectués pour un bouquet de 2 travaux (isolation toiture par l'extérieur et changements fenêtres). rnDepuis, c'est la galère. Tous les 15 jours le dossier revient à mon agence avec à chaque fois quelque chose qui ne va pas, et le dossier étant traité à chaque fois par des personnes différentes, c'est jamais les mêmes raisons. Un coup c'est les devis qui vont pas, un coup c'est les travaux induits et frais afférents (malgré qu'ils soient justes), etc... Même mon conseiller BNP et le directeur de l'agence ne comprennent pas. Ils m'ont même aidé à constituer un dossier eux-même assistés par le service d'attribution de l'éco-prêt par téléphone. Celui-ci aussi a été retourné. rnJ'ai déjà fait refaire les devis 4 fois pour les 2 entreprises, fourni les articles de loi correspondants (319-16, 319-17, 319-18, etc...). rnCertes il n'est pas refusé mais la banque fait traîner le dossier. Personne ne sait me dire pourquoi, on se contente de me dire que pour eux tout est ok. Bien sûr, c'est le service de validation du ptz de la bnp qui bloque l'affaire. rnAprès plusieurs essais à l'amiable, j'ai déjà envoyé une lettre recommandée au directeur de l'agence qui m'a répondu avoir transmis le courrier au « service relation client ». J'essaie aussi tous les recours possibles (ministère, député, protection juridique, etc...) mais pour l'instant ça ne marche pas. A chaque fois c'est toujours la même réponse: « je ne peux pas vous renseigner ». rnQue faire? Si quelqu'un a une solution, merci de m'indiquer la procédure à suivre pour débloquer l'affaire puisque j'ai droit à cet éco-prêt et que j'en ai vraiment marre. rnMerci d'avance.